

Inscription en 1^{re} année de doctorat

- Début des candidatures et ouverture de l'application E-candidat : 21 juin 2017
- Fin des candidatures et **fermeture de l'application E-candidat : 15 novembre 2017**
- Dépôt/Retour des dossiers à l'École doctorale : Au plus tard le 30 Novembre 2017

L'inscription en doctorat est subordonnée à :

- ▶ L'obtention d'un **Master 2 Recherche** ou d'un **DEA** français ou de l'Espace Économique Européen, avec **mention Bien ou Très bien**.
- ▶ L'accord du.de la directeur.e de thèse pressenti.e
- ▶ L'accord du.de la directeur.e de laboratoire
- ▶ L'accord du.de la directeur.e de l'École doctorale (Après avis du bureau de l'ED)

Pour les étudiant.es de nationalité hors EEE ou Suisse résidant dans un pays à procédure CEF, contactez [le campus France de votre pays](#) pour connaître la procédure à suivre.

Les étapes :

- ▶ **Étape 1** : Obtenir l'accord du.de la directeur.e de thèse pressenti.

ATTENTION : L'accord du.de la directeur.e de thèse ne vaut pas acceptation !

- ▶ **Étape 2** : Candidater via l'application **E-candidat** et télécharger le dossier.

<https://cdo.app.univ-paris-diderot.fr/ecandidat/#!accueilView>

- ▶ **Étape 3** : Compléter le dossier de candidature et joindre toutes les pièces justificatives demandées **y compris un projet de thèse** (8-10 pages : intitulé, limites et problématiques du sujet, état de la question, méthodologie et pistes de recherche, résultats attendus, bibliographie d'orientation, collaborations éventuellement envisagées, premier calendrier prévisionnel).
- ▶ **Étape 4** : Déposer le dossier **COMPLET** au laboratoire et obtenir l'accord du.de la directeur.e de laboratoire (Il.elle signe alors la charte du doctorat et la convention de formation).
- ▶ **Étape 5** : Le dossier **COMPLET** est ensuite déposé à l'Ecole doctorale **au plus tard le 30 Novembre**, (**Après avis favorable** et **signatures** du.de la **directeur.e de thèse ET** du.de la **directeur.e de laboratoire**).
- ▶ **Étape 6** : Après avis favorable de l'Ecole doctorale, **une autorisation d'inscription** est envoyée au candidat par courrier électronique.
- ▶ **Étape 7** : Procéder ensuite à l'**inscription administrative** auprès du Service de la Formation Doctorale, *en présentiel* : *Bureau des inscriptions (118A), Bâtiment les Grands Moulins : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.*

Attention : Date limite des inscriptions administratives 15 Décembre 2017